

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004131700203	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CAN : EAU POTABLE DSP (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	33
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 304 800,00	1 304 800,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 304 800,00	1 304 800,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 580 310,00	1 580 310,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 580 310,00	1 580 310,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 885 110,00	2 885 110,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	432 540,00	0,00	361 221,00	361 221,00	361 221,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	217 444,00	0,00	217 444,00	217 444,00	217 444,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	520,00	520,00	520,00
Total des dépenses de gestion des services		650 984,00	0,00	579 185,00	579 185,00	579 185,00
66	Charges financières	50 190,00	0,00	39 040,00	39 040,00	39 040,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	49 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		765 174,00	0,00	658 225,00	658 225,00	658 225,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	64 246,00		141 125,00	141 125,00	141 125,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	537 250,00		505 450,00	505 450,00	505 450,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		601 496,00		646 575,00	646 575,00	646 575,00
TOTAL		1 366 670,00	0,00	1 304 800,00	1 304 800,00	1 304 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 304 800,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 067 100,00	0,00	1 073 400,00	1 073 400,00	1 073 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	120 170,00	0,00	125 990,00	125 990,00	125 990,00
75	Autres produits de gestion courante	14 200,00	0,00	13 710,00	13 710,00	13 710,00
Total des recettes de gestion des services		1 201 470,00	0,00	1 213 100,00	1 213 100,00	1 213 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 201 470,00	0,00	1 213 100,00	1 213 100,00	1 213 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	165 200,00		91 700,00	91 700,00	91 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		165 200,00		91 700,00	91 700,00	91 700,00
TOTAL		1 366 670,00	0,00	1 304 800,00	1 304 800,00	1 304 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 304 800,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	554 875,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	61 000,00	0,00	63 800,00	63 800,00	63 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	644 000,00	0,00	1 112 400,00	1 112 400,00	1 112 400,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	709 000,00	0,00	1 177 200,00	1 177 200,00	1 177 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	236 120,00	0,00	117 200,00	117 200,00	117 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	70 800,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	306 920,00	0,00	117 200,00	117 200,00	117 200,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 015 920,00	0,00	1 294 400,00	1 294 400,00	1 294 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	165 200,00		91 700,00	91 700,00	91 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	115 750,00		194 210,00	194 210,00	194 210,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	280 950,00		285 910,00	285 910,00	285 910,00
	TOTAL	1 296 870,00	0,00	1 580 310,00	1 580 310,00	1 580 310,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 580 310,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	58 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	405 574,00	0,00	545 315,00	545 315,00	545 315,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	463 874,00	0,00	545 315,00	545 315,00	545 315,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	115 750,00	0,00	194 210,00	194 210,00	194 210,00
	Total des recettes financières	115 750,00	0,00	194 210,00	194 210,00	194 210,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	579 624,00	0,00	739 525,00	739 525,00	739 525,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	64 246,00		141 125,00	141 125,00	141 125,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	537 250,00		505 450,00	505 450,00	505 450,00
041	Opérations patrimoniales (4)	115 750,00		194 210,00	194 210,00	194 210,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	717 246,00		840 785,00	840 785,00	840 785,00
	TOTAL	1 296 870,00	0,00	1 580 310,00	1 580 310,00	1 580 310,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 580 310,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	554 875,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	361 221,00		361 221,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	217 444,00		217 444,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	520,00		520,00
66	Charges financières	39 040,00	0,00	39 040,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	505 450,00	505 450,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		141 125,00	141 125,00
	Dépenses d'exploitation – Total	658 225,00	646 575,00	1 304 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 304 800,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	91 700,00	91 700,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	117 200,00	0,00	117 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 000,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	63 800,00	0,00	63 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 112 400,00	0,00	1 112 400,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	194 210,00	194 210,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 294 400,00	285 910,00	1 580 310,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 580 310,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 073 400,00		1 073 400,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	125 990,00		125 990,00
75	Autres produits de gestion courante	13 710,00		13 710,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	91 700,00	91 700,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 213 100,00	91 700,00	1 304 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 304 800,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	545 315,00	0,00	545 315,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	184 210,00	184 210,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	194 210,00	0,00	194 210,00
28	Amortissement des immobilisations		505 450,00	505 450,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		141 125,00	141 125,00
Recettes d'investissement – Total		739 525,00	840 785,00	1 580 310,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 580 310,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	432 540,00	361 221,00	361 221,00
605	Achats d'eau	100 000,00	70 000,00	70 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 600,00	4 000,00	4 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	200,00	250,00	250,00
6064	Fournitures administratives	900,00	910,00	910,00
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	12 300,00	12 300,00
6135	Locations mobilières	3 800,00	2 640,00	2 640,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	100,00	400,00	400,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	3 700,00	4 180,00	4 180,00
6161	Multirisques	10 400,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	102 640,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	0,00	900,00	900,00
6228	Divers	68 400,00	148 000,00	148 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	6 400,00	6 300,00	6 300,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	3 130,00	3 130,00
6281	Concours divers (cotisations)	400,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	2 640,00	2 640,00
6287	Remboursements de frais	50 000,00	20 271,00	20 271,00
6288	Autres	0,00	300,00	300,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	50 000,00	45 000,00	45 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	217 444,00	217 444,00	217 444,00
6331	Versement de mobilité	0,00	1 322,00	1 322,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	632,00	632,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 000,00	1 180,00	1 180,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	395,00	395,00
6411	Salaires, appointements, commissions	106 000,00	110 888,00	110 888,00
6413	Primes et gratifications	46 000,00	44 236,00	44 236,00
6414	Indemnités et avantages divers	1 512,00	584,00	584,00
6415	Supplément familial	2 512,00	914,00	914,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	29 000,00	29 912,00	29 912,00
6452	Cotisations aux mutuelles	2 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	21 000,00	21 874,00	21 874,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	2 790,00	2 790,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 220,00	1 228,00	1 228,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 489,00	1 489,00
648	Autres charges de personnel	800,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	520,00	520,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	520,00	520,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		650 984,00	579 185,00	579 185,00
66	Charges financières (b) (8)	50 190,00	39 040,00	39 040,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 190,00	40 100,00	40 100,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-1 060,00	-1 060,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	49 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		765 174,00	658 225,00	658 225,00
023	Virement à la section d'investissement	64 246,00	141 125,00	141 125,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	537 250,00	505 450,00	505 450,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	537 250,00	505 450,00	505 450,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		601 496,00	646 575,00	646 575,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		601 496,00	646 575,00	646 575,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 366 670,00	1 304 800,00	1 304 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 304 800,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	8 111,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 171,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 060,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 067 100,00	1 073 400,00	1 073 400,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 030 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
70118	Autres ventes d'eau	10 000,00	9 200,00	9 200,00
7068	Autres prestations de services	27 100,00	32 000,00	32 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	2 200,00	2 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	120 170,00	125 990,00	125 990,00
747	Subv. et participat° collectivités	15 470,00	26 570,00	26 570,00
748	Autres subventions d'exploitation	104 700,00	99 420,00	99 420,00
75	Autres produits de gestion courante	14 200,00	13 710,00	13 710,00
757	Redevances des fermiers, concession..	13 400,00	13 700,00	13 700,00
7588	Autres	800,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 201 470,00	1 213 100,00	1 213 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 201 470,00	1 213 100,00	1 213 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	165 200,00	91 700,00	91 700,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	165 200,00	91 700,00	91 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		165 200,00	91 700,00	91 700,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 366 670,00	1 304 800,00	1 304 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 304 800,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	4 000,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	4 000,00	1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	61 000,00	63 800,00	63 800,00
2125	Aménagement Terrains bâtis	10 000,00	17 000,00	17 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	30 000,00	12 000,00	12 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21561	Service de distribution d'eau	10 000,00	24 000,00	24 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier	0,00	4 800,00	4 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	644 000,00	1 112 400,00	1 112 400,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	644 000,00	1 112 400,00	1 112 400,00
Total des dépenses d'équipement		709 000,00	1 177 200,00	1 177 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	236 120,00	117 200,00	117 200,00
1641	Emprunts en euros	236 120,00	117 200,00	117 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	70 800,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		306 920,00	117 200,00	117 200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 015 920,00	1 294 400,00	1 294 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	165 200,00	91 700,00	91 700,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	165 200,00	91 700,00	91 700,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	77 700,00	49 000,00	49 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 600,00	1 000,00	1 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	51 450,00	37 000,00	37 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	950,00	950,00	950,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 250,00	1 250,00	1 250,00
13918	Autres subventions d'équipement	32 250,00	2 500,00	2 500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	115 750,00	194 210,00	194 210,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	115 750,00	194 210,00	194 210,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		280 950,00	285 910,00	285 910,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 296 870,00	1 580 310,00	1 580 310,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 580 310,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	58 300,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	58 300,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	405 574,00	545 315,00	545 315,00
1641	Emprunts en euros	405 574,00	545 315,00	545 315,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		463 874,00	545 315,00	545 315,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	115 750,00	194 210,00	194 210,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	115 750,00	194 210,00	194 210,00
Total des recettes financières		115 750,00	194 210,00	194 210,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		579 624,00	739 525,00	739 525,00
021	Virement de la section d'exploitation	64 246,00	141 125,00	141 125,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	537 250,00	505 450,00	505 450,00
28031	Frais d'études	41 750,00	600,00	600,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	600,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	250,00	250,00	250,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 300,00	1 315,00	1 315,00
281311	Bâtiments d'exploitation	18 950,00	18 950,00	18 950,00
281315	Bâtiments administratifs	5 500,00	5 500,00	5 500,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	2 100,00	735,00	735,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	8 900,00	8 900,00	8 900,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	212 100,00	220 000,00	220 000,00
28154	Matériel industriel	250,00	250,00	250,00
281561	Service de distribution d'eau	122 500,00	122 500,00	122 500,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	0,00	1 350,00	1 350,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	2 050,00	2 050,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	122 000,00	122 000,00	122 000,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	100,00	100,00	100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	750,00	750,00	750,00
28184	Mobilier	200,00	200,00	200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		601 496,00	646 575,00	646 575,00
041	Opérations patrimoniales (8)	115 750,00	194 210,00	194 210,00
2125	Aménagement Terrains bâtis	5 000,00	4 000,00	4 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	3 340,00	6 000,00	6 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	107 410,00	184 210,00	184 210,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		717 246,00	840 785,00	840 785,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 296 870,00	1 580 310,00	1 580 310,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 580 310,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 125 042,49									
1641 Emprunts en euros (total)					2 125 042,49									
1805966 (C026SIEP001)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	10/04/2006	10/05/2006	10/08/2006	109 000,00	F	FIXE	3,700	3,700	EURO	T	P	O	A-1
39353/00020047604 (C026SIEP013)	Crédit Mutuel Océan	11/07/2012	31/10/2012	31/01/2013	45 490,38	F	FIXE	5,230	5,230	EURO	T	P	O	A-1
39353/000201643 003 (C026SIEP010)	Crédit Mutuel Océan	16/10/2009	31/12/2009	31/12/2009	90 000,00	F	FIXE	4,080	4,080	EURO	T	P	O	A-1
39353/000201643 004 (C026SIEP011)	Crédit Mutuel Océan	10/02/2011	31/03/2011	31/03/2011	240 000,00	F	FIXE	3,510	3,510	EURO	M	P	O	A-1
39353/000201643 005 (C026SIEP012)	Crédit Mutuel Océan	24/09/2012	31/12/2012	31/12/2012	200 000,00	F	FIXE	5,330	5,330	EURO	T	P	O	A-1
70003579610 (C026SIEP009)	Crédit Agricole Ch. Marit. 2 Sèvres	21/11/2006	15/12/2006	15/10/2007	80 000,00	F	FIXE	3,080	3,080	EURO	A	P	O	A-1
81706530001 (C026SIEP008)	Crédit Agricole Ch. Marit. 2 Sèvres	23/08/2013	28/08/2011	25/06/2012	118 910,22	F	FIXE	4,190	4,190	EURO	A	C	O	A-1
9053357 (C026SIEP007)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	28/12/2012	20/07/2012	20/01/2013	40 000,00	F	FIXE	4,510	4,510	EURO	M	P	O	A-1
A33120A1 (C026SIEP014)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	06/09/2012	01/01/2012	25/12/2012	119 525,05	C	TAUX STRUCTURES	3,950	3,950	EURO	A	P	O	B-3
A33130ZJ (C026SIEP015)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	28/10/2013	15/11/2013	15/03/2014	200 000,00	F	FIXE	3,970	3,970	EURO	A	P	O	A-1
MON505398 (C026FOYEM001)	La Banque Postale	01/12/2015	18/12/2015	01/04/2016	180 000,00	F	FIXE	2,330	2,330	EURO	T	P	O	A-1
MON510913 (C026SIEP004)	Caisse Française de Financement Local	25/08/2006	22/10/2012	01/04/2013	16 123,56	F	FIXE	4,500	4,500	EURO	A	P	O	A-1
MON510914 (C026SIEP003)	Caisse Française de Financement Local	05/02/2008	22/10/2011	01/04/2013	75 993,28	F	FIXE	4,720	4,720	EURO	A	P	O	A-1
MON510915 (C026SIEP005)	Caisse Française de Financement Local	25/08/2006	02/06/2015	01/10/2015	500 000,00	F	FIXE	1,690	1,690	EURO	T	P	O	A-1
MON519099 (C026FOYEM002)	La Banque Postale	15/01/2018	09/02/2018	01/06/2018	110 000,00	F	FIXE	1,250	1,250	EURO	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : EAU POTABLE DSP - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
Solde des cautions encaissées et décaissées					0,00	F		0,000	0,000		T	P	N	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 125 042,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 272 963,42					117 168,15	40 047,76	0,00	8 111,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 272 963,42					117 168,15	40 047,76	0,00	8 111,00
1805966 (C026SIEP001)	N	0,00	A-1	4 685,85	0,50	F	FIXE	3,700	4 685,85	64,87	0,00	0,00
39353/00020047604 (C026SIEP013)	N	0,00	A-1	25 138,63	7,00	F	FIXE	5,230	3 191,44	1 252,84	0,00	193,00
39353/000201643 003 (C026SIEP010)	N	0,00	A-1	48 395,59	9,00	F	FIXE	4,080	4 701,42	1 903,22	0,00	5,00
39353/000201643 004 (C026SIEP011)	N	0,00	A-1	142 770,06	10,00	F	FIXE	3,510	11 896,62	4 821,06	0,00	12,00
39353/000201643 005 (C026SIEP012)	N	0,00	A-1	109 660,68	7,00	F	FIXE	5,330	13 879,64	5 570,56	0,00	14,00
70003579610 (C026SIEP009)	N	0,00	A-1	29 120,06	6,00	F	FIXE	3,080	4 492,85	896,90	0,00	162,00
81706530001 (C026SIEP008)	N	0,00	A-1	47 564,07	5,50	F	FIXE	4,190	7 927,35	1 992,93	0,00	864,00
9053357 (C026SIEP007)	N	0,00	A-1	22 021,53	7,00	F	FIXE	4,510	2 737,36	937,04	0,00	28,00
A33120A1 (C026SIEP014)	N	0,00	B-3	72 505,80	11,00	C	TAUX STRUCTURES	7,500	6 180,50	5 513,46	0,00	97,00
A33130ZJ (C026SIEP015)	N	0,00	A-1	101 353,92	6,00	F	FIXE	3,970	12 844,08	4 023,75	0,00	2 813,00
MON505398 (C026FOYEM001)	N	0,00	A-1	144 492,29	15,00	F	FIXE	2,330	7 987,78	3 297,22	0,00	795,00
MON510913 (C026SIEP004)	N	0,00	A-1	7 310,10	4,00	F	FIXE	4,500	1 336,21	328,95	0,00	202,00
MON510914 (C026SIEP003)	N	0,00	A-1	41 991,29	6,00	F	FIXE	4,720	5 201,46	1 981,99	0,00	1 308,00
MON510915 (C026SIEP005)	N	0,00	A-1	384 609,71	14,50	F	FIXE	1,690	23 161,20	6 353,64	0,00	1 527,00
MON519099 (C026FOYEM002)	N	0,00	A-1	91 343,84	12,00	F	FIXE	1,250	6 944,39	1 109,33	0,00	91,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des cautions encaissées et décaissées	N	0,00	-	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : EAU POTABLE DSP - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 272 963,42					117 168,15	40 047,76	0,00	8 111,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
A33120A1 (C026SIEP014)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	119 525,05	72 505,80	3	19,00		3,95	7,5	0,00		7,500	5 513,46	0,00	5,70
TOTAL (B)		119 525,05	72 505,80						0,00			5 513,46	0,00	5,70
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		119 525,05	72 505,80						0,00			5 513,46	0,00	5,70

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	94,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 200 457,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	5,70	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	72 505,80	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	20 Janvier 2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Aménagement de bâtiments (acquis. antér. au 01/01/2020 SIEPDEP VC)	20	20/01/2020
L	Matériel informatique et matériel de bureau (acquis. antér. au 01/01/2020 SIEPDEP VC)	5	20/01/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau (acquis. antér. au 01/01/2020 SIEPDEP VC)	50	20/01/2020
L	Aménagement de terrains (acquis. antér. au 01/01/2020 SIEPDEP VC)	50	20/01/2020
L	Matériel industriel (acquis. antér. au 01/01/2020 SIEPDEP VC)	15	20/01/2020
L	Constructions, bâtiments (acquis. antér. au 01/01/2020 SIEPDEP VC)	50	20/01/2020
L	Mobilier (acquis. antér. au 01/01/2020 SIEPDEP VC)	10	20/01/2020
L	Matériel spécifique d'exploitation (acquis. antér. au 01/01/2020 SIEPDEP VC)	15	20/01/2020
L	Frais d'études (acquis. antér. au 01/01/2020 SIEPDEP VC)	2	20/01/2020
L	Bâtiments administratifs (acquis. antér. au 01/01/2020 SIEPDEP VC)	20	20/01/2020
L	Gros travaux (acquis. antér. au 01/01/2020 F. MONJAULT)	40	20/01/2020
L	Logiciels informatiques (acquis. antér. au 01/01/2020 MAUZE S/LE MIGNON)	2	20/01/2020
L	Ordinateurs (acquis. antér. au 01/01/2020 MAUZE S/LE MIGNON)	5	20/01/2020
L	Petits matériels (acquis. antér. au 01/01/2020 MAUZE S/LE MIGNON)	5	20/01/2020
L	Compteurs électriques (acquis. antér. au 01/01/2020 MAUZE S/LE MIGNON)	5	20/01/2020
L	Matériel électropompe (acquis. antér. au 01/01/2020 MAUZE S/LE MIGNON)	15	20/01/2020
L	Véhicules (acquis. antér. au 01/01/2020 MAUZE S/LE MIGNON)	4	20/01/2020
L	Réservoir - château d'eau (acquis. antér. au 01/01/2020 MAUZE S/LE MIGNON)	80	20/01/2020
L	Clôture - château d'eau (acquis. antér. au 01/01/2020 MAUZE S/LE MIGNON)	5	20/01/2020
L	Station de pompage (acquis. antér. au 01/01/2020 MAUZE S/LE MIGNON)	20	20/01/2020
L	Canalisations (acquis. antér. au 01/01/2020 MAUZE S/LE MIGNON)	60	20/01/2020
L	Frais d'étud., de recherche et de dévelop. (acquis. postér. au 01/01/2020)	5	20/01/2020
L	Brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires (acquis. postér. au 01/01/2020)	5	20/01/2020
L	Bâtiments légers - abris (acquis. postér. au 01/01/2020)	15	20/01/2020
L	Ag. et aménag. des terr. et des const., installat. élect.et téléph. (acquis. postér. au 01/01/2020)	15	20/01/2020
L	Réseaux d'assainissement (acquis. postér. au 01/01/2020)	40	20/01/2020
L	Installations techniques complexes ou spécialisées, trait. de l'eau (acquis. postér. au 01/01/2020)	15	20/01/2020
L	Matériels de régulation (électronique, capteurs, débitmètre...) (acquis. postér. au 01/01/2020)	8	20/01/2020
L	Matériel et outillage industriel (pompes, compteurs...) (acquis. postér. au 01/01/2020)	10	20/01/2020
L	Petit matériel industriel (acquis. postér. au 01/01/2020)	5	20/01/2020
L	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes de matériels roulants (acquis. postér. au 01/01/2020)	10	20/01/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes (acquis. postér. au 01/01/2020)	7	20/01/2020
L	Mobilier de bureau (acquis. postér. au 01/01/2020)	15	20/01/2020
L	Matériel de bureau (acquis. postér. au 01/01/2020)	10	20/01/2020
L	Matériel hifi et audiovisuel (acquis. postér. au 01/01/2020)	5	20/01/2020
L	Matériel informatique (acquis. postér. au 01/01/2020)	3	20/01/2020
L	Châteaux d'eau (acquis. postér. au 01/01/2020)	80	20/01/2020
L	Réseaux d'eau (acquis. postér. au 01/01/2020)	60	20/01/2020
L	Ouvrages lourds (station, usine...) (acquis. postér. au 01/01/2020)	30	20/01/2020
L	Ouvrages courants tels que bassins de décantation, d'oxygénation etc (acquis. postér. au 01/01/2020)	30	20/01/2020
L	Ouvrages de génie civil pr le captage, le transp. et le trait. eau (acquis. postér. au 01/01/2020)	30	20/01/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		208 900,00	208 900,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		117 200,00	117 200,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	117 200,00	117 200,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		91 700,00	91 700,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	91 700,00	91 700,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	208 900,00	0,00	0,00	208 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		840 785,00	III 840 785,00
Ressources propres externes de l'année (a)		194 210,00	194 210,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	194 210,00	194 210,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		646 575,00	646 575,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	600,00	600,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	250,00	250,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 315,00	1 315,00
281311	Bâtiments d'exploitation	18 950,00	18 950,00
281315	Bâtiments administratifs	5 500,00	5 500,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	735,00	735,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	8 900,00	8 900,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	220 000,00	220 000,00
28154	Matériel industriel	250,00	250,00
281561	Service de distribution d'eau	122 500,00	122 500,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	1 350,00	1 350,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	2 050,00	2 050,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	122 000,00	122 000,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	100,00	100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	750,00	750,00
28184	Mobilier	200,00	200,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	141 125,00	141 125,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	840 785,00	0,00	0,00	0,00	840 785,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 208 900,00
Ressources propres disponibles	IV 840 785,00
Solde	V = IV – II (6) 631 885,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	1,80	2,00	3,80
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	1,80	2,00	3,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	588	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	415	0,00	A CONT-CDI (Passage de CDD)	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 140 rue des Equarts - 79000 NIORT (1).
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
16/12/2019 - Détention de part de capital	SPL des eaux de la Touche-Poupard	SPL des eaux de la Touche-Poupard	SPL	1 540,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de membres présents : 70

Nombre de suffrages exprimés : 79

VOTES :

Pour : 79

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/01/2021

Présenté par (1) Le Président,

A VOUILLE le 01/02/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A VOUILLE, le 01/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AIFFRES - BILLY Jacques	
AIFFRES - MARC Sophia	
AIFFRES - SPITZ Johann	
AMURE - MOINARD Marcel	
ARCAIS - LEYSSENE Philippe	
BEAUVOIR SUR NOIRT - VACHON Séverine	
BESSINES - ROUSSEAU Noëlle	
BOURDET (LE) - COHEN Clément	
BRULAIN - LECOINTE Alain	
CHAURAY - BOISSON Claude	
CHAURAY - BURGAUD Françoise	
CHAURAY - DIGET Jean-Pierre	
CHAURAY - RICHECOEUR Claire	
COULON - GUICHET Anne-Sophie	
ECHIRE - DEVAUTOUR Thierry	
ECHIRE - RONDEAU Agnès	
EPANNES - EXPOSITO Emmanuel	
FORS - CANTEAU Alain	
FOYE MONJALULT (LA) - MICHAUD Dany	
FRONTENAY ROHAN ROHAN - CHAUFFIER Alain	
GERMOND ROUVRE - EPOULET Gérard	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GRANZAY GRIPT - JARRIAULT Florent	
JUSCORPS - RIVET-BONNEAU Corinne	
MAGNE - LABORDERIE Gérard	
MARIGNY - BAUDOUIN Daniel	
MAUZE SUR LE MIGNON - MAUFFREY Philippe	
NIORT - ANTIGNY Stéphanie	
NIORT - BALOGE Jérôme	
NIORT - BARBOTIN Jeanine	
NIORT - BARDET Ségolène	
NIORT - BELLY-VOLLAND Valérie	
NIORT - BOUDAHMANI Yamina	
NIORT - BOUTRIT Sophie	
NIORT - CHASSAGNE Christelle	
NIORT - DUPEYROU Romain	
NIORT - GIBERT François	
NIORT - GIRARDIN Cathy Corinne	
NIORT - GUYON François	
NIORT - HEBRARD Thibault	
NIORT - HYPEAU Christine	
NIORT - JUIN Guillaume	
NIORT - LAHOUSSE Lucien-Jean	
NIORT - LARRIBAU Anne-Lydie	
NIORT - LEFEVRE Gérard	
NIORT - MARCHIVE Bastien	
NIORT - MARTINS Elmano	
NIORT - MATHIEU Sébastien	
NIORT - MILLASSEAU Marie-Paule	
NIORT - NADAL Aurore	
NIORT - NIETO Rose-Marie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

NIORT - PAILLEY Michel	
NIORT - PERSAIS Eric	
NIORT - ROBIN Nicolas	
NIORT - ROBINEAU Jérémy	
NIORT - SIMMONET Florent	
NIORT - SIX Dominique	
NIORT - TACHE Mélina	
NIORT - TERRASSIN Philippe	
NIORT - VACKER Yvonne	
NIORT - VIDEAU Nicolas	
NIORT - VILLES Florence	
NIORT - ZANATTA Lydia	
PLAINE D ARGENSON - SALANON Jean-François	
PRAHECQ - LUSSIEZ Sonia	
PRIN DEYRANCON - D ARAUJO Olivier	
ROCHENARD (LA) - BAMBERGER Annick	
SAINT GELAIS - BOBINEAU Gérard	
SAINT GEORGES DE REX - LIAIGRE Alain	
SAINT HILAIRE LA PALUD - BONNET François	
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE - NOURRIGEON Frédéric	
SAINT MAXIRE - BREMAUD Christian	
SAINT REMY - MAILLARD Elisabeth	
SAINT ROMANS DES CHAMPS - BROSSARD Sophie	
SAINT SYMPHORIEN - BARREAU Fabrice	
SANSAIS - PAILLOUX Richard	
SCIECQ - BEAUDIC Jean-Michel	
VAL DU MIGNON - BOUCHERY Marie-Christelle	
VALLANS - BOUCHET Cédric	
VANNEAU (LE) - IRLEAU - JAUZELON Nadia	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

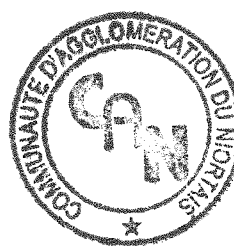
VILLIERS EN PLAINE - MOREAU Lucy	
VOUILLE - DOUEZ Patricia	
VOUILLE - PORTZ Franck	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le


A NIORT, le















- 1 FEV. 2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil d'Agglomération du Niortais.



[Signature]
 Le Président
Jacques BALOGUE

Envoyé en préfecture le 05/02/2021 Reçu en préfecture le 05/02/2021 Affiché le  ID : 079-200041317-20210201-C14_02_2021-DE
--

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	BILLY Jacques					
	MARC Sophia					
	SPITZ Johann					
AMURE	MOINARD Marcel					
	HERAULT Francette					
ARCAIS	LEYSSENE Philippe					
	GRONDEIN Christian					
BEAUVOIR SUR NIORT	VACHON Séverine					
	MATHE Pascal					
BESSINES	ROUSSEAU Noëlle					
	SAUVAGE Dimitri					
BOURDET (LE)	COHEN Clément					
	ULVOAS Anne					
BRÛLAIN	LECOINTE Alain					
	RUDEWICZ Xavier					










Envoyé en préfecture le 05/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210201-C14_02_2021-DE

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
CHAURAY	BOISSON Claude			11		M DIGET
	BURGAUD Françoise					
	DIGET Jean-Pierre		Boisson			
	RICHECOEUR Claire					
COULON	GUICHET Anne-Sophie	Absente représentée				LUCY NOREAU
	GIRET Dominique					
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry					
	RONDEAU Agnès					
EPANNES	EXPOSITO Emmanuel					
	FAVRELIERE Jean-Claude					
FORS	CANTEAU Alain					
	ROUAUD Nelly					
FOYE MONJAULT (LA)	MICHAUD Dany					
	GOBIN Richard					


Envoyé en préfecture le 05/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210201-C14_02_2021-DE

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
FRONTENAY ROHAN ROHAN	CHAUFFIER Alain					
GERMOND- ROUVRE	LAURENT Aurélia EPOULET Gérard					
GRANZAY GRIPT	NERBUSSON Clémence JARRIAULT Florent					
JUSCORPS	BEGOUT Patrick RIVET-BONNEAU Corinne					
MAGNE	BLAUD Didier LABORDERIE Gérard					
MARIGNY	HAGNIER Maryse BAUDOUIN Daniel					
MAUZE SUR LE MIGNON	DROUARD Vincent MAUFFREY Philippe					
	REY Laurence					


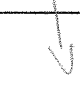









Envoyé en préfecture le 05/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

SLOW

ID : 079-200041317-20210201-C14_02_2021-DE

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	ANTIGNY Stéphanie			11		
	BALOGÉ Jérôme	← 		PERSAIS-		
	BARBOTIN Jeanine		HYPEAU Christine			
	BARDET Ségolène					
	BELY-VOLLAND Valérie		R. M. NIETO	11		
	BOUDAHMANI Yamina	Absente représentée				Romain DUPEYROU
	BOUTRIT Sophie					
	CHASSAGNE Christelle	Absente représentée				SIX Dominique
	DUPEYROU Romain		Yamina BOUDAHMANI			
	GIBERT François					
	GIRARDIN Cathy Corinne					
	GUYON François					









Envoyé en préfecture le 05/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

SLOK

ID : 079-200041317-20210201-C14_02_2021-DE

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	HEBRARD Thibault		Bastien MARCHIVE			
	HYPEAU Christine	Absente représentée				BARBOTIN Jeanine
	JUIN Guillaume	Absent excusé				
	LAHOUSSE Lucien-Jean		Lucien-Jean LAHOUSSE	11	61	Anne-Lydie LARRIBAU (GA)
	LARRIBAU Anne-Lydie					
	LEFEVRE Gérard					
	MARCHIVE Bastien	Absent représenté				Thibault HEBRARD
	MARTINS Elmano					
	MATHIEU Sébastien					
	MILLASSEAU Marie-Paule					
	NADAL Aurore					
	NIETO Rose-Marie	Absente représentée				V. BELY, VOLLU (GA)

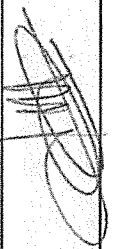




Envoyé en préfecture le 05/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

ID : 079-200041317-20210201-C14_02_2021-DE

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	PAILLEY Michel					
	PERSAIS Eric	Absent représenté				J. BAUGE
	ROBIN Nicolas					
	ROBINEAU Jérémie	absent excusé				
	SIMMONET Florent				65	
	SIX Dominique		CHASSAGNE Chastelle			
	TACHE Méline	Absente représentée				VIDEAU Nicolas
	TERRASSIN Philippe					
	VACKER Yvonne					
	VIDEAU Nicolas		TACHÉ Méline			
	VILLES Florence					
	ZANATTA Lydia					

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMERGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
PLAINE D'ARGENSON	SALANON Jean-François					
	ROUSSEAU Thierry					
PRAHECQ	LUSSIEZ Sonia					
	MOINARD Philippe					
PRIN DEYRANCON	D'ARAUJO Olivier					
	HAMAIDE Claude					
ROCHENARD (LA)	BAMBERGER Annick	Absente				
	BENAZZOUZ Francis					
SAINT GELAIS	BOBINEAU Gérard					
	GONORD Sylvette					
SAINT GEORGES DE REX	LIAIGRE Alain					
	BAUDOUIN Patrice					




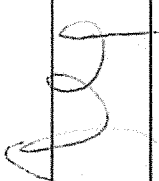
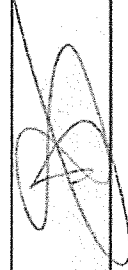

Envoyé en préfecture le 05/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 079-200041317-20210201-C14_02_2021-DE

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINTE HILAIRE LA PALUD	BONNET François					
	CLAIN Nathalie					
SAINTE-MARTIN DE BERNEGOUE	NOURRIGEON Frédéric					
	MAURILLE Dominique					
SAINTE MAXIRE	BREMAUD Christian					
	FERRU Brigitte					
SAINTE REMY	MAILLARD Elisabeth		BEAUDIC J. Michel			
	BAILLET Eric					
SAINTE ROMANS DES CHAMPS	BROSSARD Sophie					
	POUGNARD Olivier					
SAINTE SYMPHORIEN	BARREAU Fabrice					
	PASSEBON Delphine					


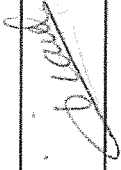



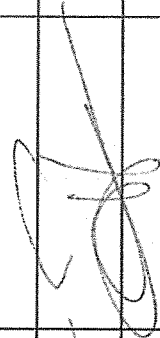

Envoyé en préfecture le 05/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 079-200041317-20210201-C14_02_2021-DE

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SANSAIS	PAILLOUX Richard					
	BUTET Eric					
SCIECQ	BEAUDIC Jean-Michel	Absent représenté				Elisabeth MAILLARD
	JARRY Claude					
VAL DU MIGNON	BOUCHERY Marie-Christelle	absente excusée				
	VIAUD Patrice	out				
VALLANS	BOUCHET Cédric					
	PASTUREAU Stephan					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	JAUZELON Nadia					
	RONDONNET Jean-Gilles					
VILLIERS EN PLAINE	MOREAU Lucy		Anne Sophie GUILLET			
	TRAVEL Olivier					
VOUILLE	PORTZ Franck					
	DOUEZ Patricia					

Envoyé en préfecture le 05/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 079-200041317-20210201-C14_02_2021-DE